



Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 25 avril 2024

81 personnes présentes.

1. Accueil :

Excusés : Waridel Josiane, Juvet Florine, Roger Rigo, Jéquier Marie-Hélène, Ritchie Benjamin, Eberhard Joëlle, Bussard Pierre-Alain et Véronique, Sartorio Florence, Besson Daniel, Thévoz Francine, Riggenschach Gladys, Culand Claire-Lise, Schneider Josette, Brunetti Mauro et Danièle, Fonjallaz Philippe, Juvet Nancy et Zeugin Lise.

Scrutateurs désignés : Christelle Morvant et Philippe Jaquet.

2. Principes constitutifs : Lecture faite par E. Ritchie. La présidente nous rappelle les conditions à remplir pour voter lors de l'AP.

3. Adoption du PV du 16 novembre 2023 et de l'OJ de l'AP du 25.04.2024:

79 personnes ont le droit de vote.

PV du 16.11.2023 : Votation : **Adopté**.

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

OJ du 25.04.2024 : Votation : **Adopté**.

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

E. Ravera demande que le point 4. « Succession du caissier de la paroisse Enzo Ravera » soit traité après le traitement des comptes. Demande acceptée.

4. Elections des organes de la paroisse:

Membres du bureau de l'Assemblée de paroisse : Elus à la majorité.

Thévoz Thierry, Président : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Ritchie Elvira, Vice-Présidente : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Corbaz Valérie, secrétaire : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Membres de la Commission de gestion : Elu à la majorité.

Weber Ludger : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Jequier François : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Widmer Urs : Pour : 77 Contre : 1 Abstention : 1

Barblan Guy (suppléant) : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Le suppléant élu à la Commission de gestion est à disposition, durant la législature 2024-2029, pour remplacer un des 3 membres (absence, maladie, etc.).

Délégués à l'Assemblée régionale : Elus à la majorité.

Dind Michel : Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 1

Fonjallaz Philippe : Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Membres du Conseil de paroisse : Sont élus :

Bornoz Pierre :	Pour : 78	Contre : 0	Abstention : 1
Blanc Nicolas :	Pour : 79	Contre : 0	Abstention : 0
Bonnet Jean-Michel :	Pour : 77	Contre : 0	Abstention : 2
Di Pietro Domenico :	Pour : 79	Contre : 0	Abstention : 0
Juvet Monique :	Pour : 76	Contre : 2	Abstention : 1
Morvant Dermott :	Pour : 79	Contre : 0	Abstention : 0
Pilet Pierre-Alain :	Pour : 79	Contre : 0	Abstention : 0
Rochat Myriam :	Pour : 74	Contre : 2	Abstention : 3
Zeugin David :	Pour : 79	Contre : 0	Abstention : 0

Nous remercions les personnes sortantes pour leur travail fourni durant l'ancienne législature (2019-2024).

5. Présentation des comptes 2023 : Présentés et expliqués par E. Ravera et L. Amstutz.

Résultat avant dîme et répartitions :	Frs.	67'819.47
Dîme Région (Fonds régional de péréquation)	Frs.	3'400.00
Dîme répartie pour moitié à deux œuvres chrétiennes	Frs.	3'400.00
Résultat avant répartitions :	Frs.	61'019.47
Répartition du bénéfice au Fonds « Sono, vidéo, musique, etc. »	Frs.	10'000.00
Répartition du bénéfice au Fonds Min. Enfance et Louange	Frs.	30'570.00
Répartition du bénéfice au capital	Frs.	20'449.47

Le solde du Fonds affecté « Entraide sociale » de Frs. 11'274.15 au 01.01.2023 interpelle. Pouvons-nous utiliser cet argent pour autre chose ? Non, l'argent qui est dans ce Fonds affecté « entraide sociale » lui est destiné. Il est rappelé que les Fonds affectés sont régis par un Règlement qui prévoit, entre autres, un seuil minimum pour garantir leur bon fonctionnement.

A. Wirth précise qu'il a la possibilité de donner, confidentiellement, jusqu'à Frs. 500.-/an par situation de précarité qui parvient à sa connaissance. Attention de ne pas confondre le Fonds affecté « Entraide sociale » avec le compte « Entraide sociale » pour lequel le budget 2023 s'élevait à Frs. 1'000.- et où nous avons utilisé Frs. 800.-.

Malgré ces réponses, N. Weber approchera le Conseil de Paroisse, car la situation économique en 2023 a créé des situations de précarité.

E. Ravera est remercié, par un cadeau, pour son excellent travail fourni et apprécié au cours de ces années.

6. Rapport de la commission de gestion : L. Weber nous informe que les diverses personnes se sont réunies le 25 mars 2024, Mme M. Bornoz y a assisté, en vue de la reprise du poste d'E. Ravera. L. Weber nous lit le rapport de la Commission de gestion. La Commission gestion recommande à l'AP d'approuver les comptes 2023 et d'accepter la répartition du bénéfice proposé par le CP. Remerciements adressés à V. Corbaz, E. Ravera et L. Amstutz.

7. Votation pour la décharge de la Commission de gestion : Adopté.

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

8. Votation pour l'approbation des comptes 2023 : Adopté.

(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

9. Succession du caissier de la paroisse Enzo Ravera : Chr. Imhoof nous informe que Mme Muriel Bornoz, qui a une formation de comptable, est d'accord de succéder à M. E. Ravera.

Etant donné le travail que nécessite cette tâche et le temps qu'elle y consacrerait, Mme M. Bornoz souhaiterait être défrayée par une indemnité de Frs. 500.-/an. Elle collaborera, entre autres, avec V. Corbaz pour la tenue des comptes.

Plusieurs propositions émanent pour une indemnité de Frs. 1'000.- ou de Frs. 1'200.- par année. Le Conseil de paroisse pourra décider de la somme finale qu'ils aimeraient accorder.

10. Votation : Indemnité d'un caissier de la paroisse : (500.- minimum / an) **Adopté.**
(Pour : majorité Contre : 0 Abstention : 0).

11. Rapport de l'année 2023 : N. Weber nous informe de quelques activités faites par le CP : Préparation des Retraites ; préparation de l'AP avec les membres du bureau de l'AP ; formation de duos pour les entretiens annuels avec les employés ; en collaboration avec A. Burdet, échanges sur les enjeux autour du groupe des ados du dimanche matin.

N. Weber et A. Wirth ont assuré le lien entre l'église évangélique de Moudon et notre paroisse. Pour rappel, M. Ntumba (R. Jeunesse) occupe 2 demi-postes (50%), un à l'église de Moudon et l'autre au sein de notre paroisse. Il est important de maintenir ce lien pour que M. Ntumba se sente à l'aise dans ses 2 engagements.

Enfin, la question du renouvellement du Conseil de Paroisse a pris beaucoup de temps (discussions, réflexions et prières). Le CP a pris la décision de « lâcher prise » et de remettre ce point entre les mains du Seigneur et celles de la communauté. Résultat de la démarche : Election de 9 conseillers paroissiaux ce soir.

12. Communications du Conseil de Paroisse : S. Pilet nous informe que la retraite aura lieu les 26 et 27 avril 2024. La 1^{ère} soirée, sera consacrée à l'ancien Conseil de paroisse : moment festif (apéro, repas), remerciements, prendre congé les uns des autres, etc. La 2^{ème} journée sera consacrée au nouveau Conseil de paroisse. A. Wirth, P. Bornoz et N. Weber accueilleront ces nouvelles personnes pour faire connaissance, tisser des liens et poser les bases pour la future collaboration.

E. Ritchie nous informe que le camp d'été à Sanary-sur-Mer 2024 est quasiment complet (87 personnes inscrites, dont 63 adultes et 24 enfants). La nouveauté pour cette année, en plus des logements habituels, est que 2 personnes vont loger en AirBnB. Notre camp est complet, mais si ça vous intéresse, il existe des possibilités de loger en hôtels ou AirBnB. Vous pouvez prendre contact avec E. Ritchie pour de plus amples renseignements.

Nous avons « bloqué » de la place pour 6 personnes. Notre souhait est de trouver encore des moniteurs pour les enfants qui seront nombreux ; le groupe de jeunes a été interpellé. L'orateur pour ce camp d'été sera M. Stéphane Hofer, directeur d'Empart. Le comité est très motivé et merci aux personnes (hors comité) qui offrent leur aide.

Le CP remercie, par un cadeau, E. Ritchie pour son investissement pour le camp d'été.

13. Nouvelles de la Région : P. Nshimirimana nous partage 3 points :

1. Repourvue des postes de ministres de notre région, voici les nominations au sein des paroisses :

Par. d'Ecublens - St-Sulpice :	M. Christophe Peter, pasteur à 100%.
Par. de Bussigny - Villars-Ste-Croix :	M. Laurent Zumstein, pasteur, a augmenté son taux de 50 à 100%.
Par. de Renens :	Mme Marie Ineichen, pasteure, occupe le poste de suffragante à 50% et un 20% pour un travail parmi l'enfance sur Ecublens.
Par. de Prilly - Jouxens :	Mme Catherine Dietiker pasteur, à 100% ; anciennement à Cheseaux.
KT jeunesse :	Poste de 50% gelé.
Par. de Cheseaux - Romanel :	Le poste de pasteur va être mis au concours.

2. Le Conseil régional a très peu de candidats.
3. L'opéra rock Jésus-Christ Superstar (JCS24) a rencontré un grand succès lors de ces 3 soirées de représentation.

14. Nouvelles du Synode : M. Dind nous informe que le Synode s'est tenu les 19 et 20 avril 2024 au Mont-sur-Lausanne, auquel, il a participé.

Du point de vue de l'organisation, l'échelon des régions est supprimé. A la fin de la législature 2024-2029, l'EERV sera constituée de 25 à 30 communautés paroissiales, qui remplaceront les paroisses actuelles.

Ces communautés seront les unités de base de l'EERV. Elles auront la charge des 4 domaines de missions de l'Eglise tels que définis par la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public. En 2029, elles constitueront les paroisses au sens de la loi sur l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (LREV). Dotées d'un législatif et d'un exécutif, elles éliront leurs représentants au Synode.

Voici le lien pour accéder au communiqué de presse du Synode : [Synode extraordinaire 2024 \(eerv.ch\)](https://www.eerv.ch/synode-extraordinaire-2024)

Diverses questions/craintes sont émises suite à ces informations. A. Wirth répond qu'actuellement, la seule décision prise par le Synode est qu'il n'y aura plus l'échelon régional. L'Eglise a 5 ans pour mettre en place la nouvelle organisation.

15. Propositions individuelles : aucune.

16. Divers : L. Weber nous informe qu'il commence à envisager les festivités pour « Paroisse en fête » qui aura lieu le DI 6 octobre prochain. Le comité recherche des volontaires (3 personnes).

N. Weber nous informe qu'en prévision de la succession au poste pastoral au Mont, un groupe de travail a été mis en place. Celui-ci est composé de Ph. Fonjallaz, Fr. Horton et elle-même ; celui-ci se nomme « groupe pour la repourvue du poste d'A. Wirth ». Ces 3 personnes réfléchissent puisqu' A. Wirth prendra sa retraite d'ici 5 ans. Le groupe accueille volontiers les personnes intéressées à le rejoindre.

A. Wirth nous partage son ressenti pour les 5 ans à venir « changements dans l'église » : « Je ne serais pas étonné que le Conseil synodal nous aime bien, que le synode a compris qu'on existe tel qu'on est et que notre paroisse, dans ce processus, ne s'en sorte pas si mal. Pour ces années à venir, pratiquons la culture de l'honneur : Bénissons l'église et nos autorités, positionnons-nous hors de la méfiance et de la peur ».

17. Conclusion et chant : Apportés par G. Barblan avec le chant « Mon ancre et ma Voile ».

C'est la fin de l'assemblée paroissiale. La prochaine assemblée aura lieu à la Maison de paroisse le jeudi 21 novembre 2024 à 20h00.

Thierry Thévoz

Valérie Corbaz

Président

Secrétaire